



Aux services cantonaux du cadastre

Référence: 2101-05
Dossier traité par: Elisabeth Bürki Gyger
Wabern, le 4 février 2011

MO-Express n° 2011 / 04

Dépouillement de l'enquête sur le degré de satisfaction de la clientèle menée auprès des services cantonaux du cadastre pour la période 2008 – 2010

Mesdames, Messieurs,

Dans MO-Express n° 2010 / 06, nous vous avons invités à participer à notre enquête sur le degré de satisfaction de la clientèle pour la période 2008 – 2010. A une exception près, tous les services cantonaux du cadastre y ont pris part. Soyez-en tous remerciés. Le résultat de l'enquête peut donc être considéré comme étant significatif.

Moyens de communication

Circulaires et Express

Il a été suggéré que les thèmes ou les modifications d'une certaine importance fassent l'objet d'une annonce préalable. Il a par ailleurs été indiqué que les délais de réponse alloués étaient parfois trop courts.

→ Le souhait d'un calendrier annuel ne constitue pas une nouveauté. Il est toutefois fréquent que des projets prévus ne puissent pas être réalisés en temps et en heure. C'est pourquoi nous souhaitons renoncer à dessein à publier la liste des circulaires et des Express prévus.

Il nous a été indiqué que les professionnels ne devraient pas tous avoir accès aux circulaires et aux Express comprenant des informations spécifiques aux cantons.

→ Le principe de transparence exige un accès public à tous les documents. Il correspond à notre volonté d'agir ouvertement et en toute transparence.

Nous nous réservons bien évidemment la possibilité de ne pas publier des documents à caractère confidentiel. C'est dans cet esprit que nous continuerons à mettre toutes les circulaires et tous les Express en ligne sur www.cadastre.ch. Les pièces jointes telles que le rapport «Produits communs, orthophoto et modèle numérique de terrain - échange de données MTP / MO» diffusé voilà peu continueront à n'être transmises qu'aux services cantonaux du cadastre et uniquement en version papier.



Question portant sur une liste actualisée des circulaires

→ Vous trouverez toutes les circulaires en vigueur sur www.cadastre.ch → MO → Documentation → Pour les cantons → Circulaires. Un récapitulatif des circulaires MO et des MO-Express publiés durant la période concernée est du reste joint au rapport sur les retours d'expérience.

Revue spécialisée «cadastre»

Il a été suggéré d'ouvrir ses colonnes à des auteurs extérieurs.

→ A l'exception des informations régulières de la CSCC, nous n'avons reçu que très peu de propositions d'articles extérieures à la D+M jusqu'à présent. Aidez-nous à rendre le contenu de la revue plus attrayant encore et transmettez-nous vos articles ou faites-nous part de vos idées de contributions. La parole peut aussi être donnée à des voix dissonantes. «cadastre» est la revue spécialisée de tous les professionnels des domaines de la mensuration officielle et du cadastre RDPPF.

www.cadastre.ch

La fonction de recherche a été la cible de critiques, comme lors de l'enquête précédente.

→ Le problème a été reconnu. La fonction de recherche n'a pu être que partiellement améliorée malgré l'introduction d'un système de gestion des contenus (ou Content Management System). Nous allons notamment réexaminer la fonction de filtrage de la rubrique des «Publications», en collaboration avec les responsables techniques.

Traitement des tâches

Réalisation de la MO

Le système d'indemnités fédérales introduit par la circulaire 2008 / 04 a été jugé très chronophage dans plusieurs réponses.

→ Nous allons réexaminer ce système et chercher une nouvelle solution, mieux adaptée, qui s'appliquera dès cette année.

Vérifications de haute surveillance

Le souhait de voir une vérification relevant de la haute surveillance être réalisée tous les 3 ou 4 ans dans chaque canton a été émis à plusieurs reprises.

Il a en outre été suggéré de se limiter à l'essentiel lors de cette vérification. La législation cantonale doit par ailleurs être prise en compte.

→ Il nous est impossible de tenir compte de toutes les spécifications cantonales. Nos contrôles se limitent au modèle fédéral. Les ressources en personnel dont nous disposons ne permettent pas d'exécuter plus de 4 à 5 vérifications par an. Nous procéderons désormais à des contrôles formels des données du géoportail MO en plus des vérifications relevant de la haute surveillance.

Mise en place du cadastre RDPPF

Plusieurs cantons souhaitent que la D+M continue à s'impliquer fortement en faveur d'une structure d'organisation commune MO / cadastre RDPPF dans tous les cantons.

→ Nous apportons volontiers notre soutien aux efforts déployés. Il doit cependant être tenu compte de la séparation des pouvoirs entre la Confédération et les cantons ainsi que des compétences.

Projets

Le manque de convivialité et le degré de notoriété insuffisant de GeoMeta ont été déplorés à plusieurs reprises.

→ Il est exact que l'offre Internet de GeoMeta est actuellement insatisfaisante. Nous allons intégralement repenser son concept de même que la collaboration Geocat – GeoMeta et rechercher des solutions satisfaisantes.

Appréciation générale

Il a été répondu comme suit aux questions portant sur l'appréciation générale:

La D+M assume sa fonction de direction générale et de haute surveillance de la mensuration officielle.

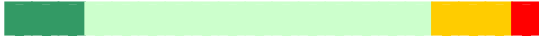


La D+M assume sa fonction de plate-forme d'information.



Echelle d'évaluation

Les services cantonaux du cadastre prennent suffisamment part aux décisions de la D+M.



Nous vous remercions chaleureusement de votre engagement à nos côtés comme de vos nombreuses et précieuses remarques. Nous espérons vivement que les mesures prises tiennent suffisamment compte des préoccupations exprimées.

Nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Direction fédérale des mensurations
cadastrales

Direction fédérale des mensurations
cadastrales
Information et administration

Fridolin Wicki
Responsable

Elisabeth Bürki Gyger
Responsable